

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de P. POLANCO, Conseillère communale, relative aux travaux à Cureghem.

P. POLANCO donne lecture du texte suivant :

P. POLANCO leest de volgende tekst voor:

En 2022, le « PTB » soulignait déjà que les habitants de Cureghem réclamaient une vraie concertation, ils veulent du changement, mais être acteurs de ce changement.

Pourtant, aujourd'hui, nous sommes devant un constat familier, ils apprennent par la presse qu'un chantier majeur va démarrer, sans avoir été sérieusement consultés. Ils apprennent que leur quartier et leurs vies vont être impactés, mais sans avoir pu s'exprimer.

Selon les médias, dès le 17 novembre, débute un chantier de plus de deux ans et demi porté par « Bruxelles Mobilité » sur la chaussée de Mons, au cœur du quartier de Cureghem.

Ce projet prévoit :

- une partie de la chaussée de Mons mise partiellement à sens unique ;
- la création de pistes cyclables le long de la voirie et du canal ;
- la suppression d'environ 25 places de stationnement au square Albert 1er (rappel du projet déjà évoqué) ;
- la sécurisation et la végétalisation de cette zone centrale, dans l'idée de rendre l'espace public plus cohérent ;

Comme je le disais, ils ne sont pas informés, ils entendent les annonces dans la presse.

Mercredi dernier, certains riverains nous expliquaient leur frustration : personne ne leur a demandé ce qu'ils veulent pour leur quotidien, pour leur quartier. On répète un schéma bien trop connu : des décisions prises sans eux, des impacts lourds sur la mobilité locale, et un manque de transparence.

Les riverains nous ont fait part des conséquences très concrètes sur leur vie quotidien : la circulation complètement paralysée, celle des bus, des trams et même de la police; on a même vu un ambulancier contraint de faire la circulation pour passer ; des retards massifs pour les élèves allant à l'école et pour les travailleurs ; du stress supplémentaire pour les examens qui commencent prochainement ; des difficultés accrues pour les personnes à mobilité réduite, pour les infirmières et les médecins qui se rendent au domicile de leurs patients ; les commerces pour lesquels les livraisons deviennent compliquées.

Les travaux sont annoncés pour une durée de plus de deux ans, avec des risques de prolongation comme on le voit souvent dans le cadre des chantiers régionaux. Les habitants veulent du changement, c'est ce qu'ils disent tous mais personne ne leur a demandé leur avis, ils ne sont jamais concertés.

Depuis quelques jours, on voit à tour de rôle les échevins expliquant qu'ils n'y sont pour rien, que c'est une décision de la Région, mais ils le savaient ! On suppose que le Collège a reçu préalablement la date du début des travaux. J'espère qu'il était au courant de ce qui allait se

passer, mais j'imagine qu'il a juste oublié d'en informer les habitants. Ne me dites pas que le Collège n'était pas au courant et qu'il l'a appris par la presse. En tout cas si tel est le cas, je me demande ce qui se passe dans la communication communale. Le Collège a peut-être espéré que cela passerait comme une lettre à la poste, ni vu ni connu.

Les habitants se sont mobilisés. Le groupe « PTB » se demande, avec toutes les coupes budgétaires annoncées par le Gouvernement « Arizona » et donc du fait que la Région va recevoir moins d'argent, quelle sera la finalité de ces travaux ? Y aura-t-il assez d'argent pour finaliser ce qui est prévu ? Ou alors, va-t-on commencer les travaux et puis laisser le quartier à l'abandon, comme c'est souvent le cas dans les quartiers populaires. Pour finir, je voudrais revenir sur l'expérience de la rue Wayez. Le Collège a fait des travaux, les décisions ont été prises trop vite, sans même consulter les habitants, puis quelques temps après il fait marche arrière, ce qui a des implications sur le budget communal.

On ne veut pas revivre ce qui s'est passé à la rue Wayez. Il faut vraiment concerter les habitants car ils veulent du changement pour leur quartier, mais c'est aussi un manque de respect vis-à-vis d'eux de faire du paternalisme, de ne pas croire que les habitants du quartier, ceux qui sont les plus impactés, sont capables de choisir ce qui est bon pour eux.

Que le Collège compte-t-il donc faire ? A-t-il vraiment l'intention d'arrêter les travaux et de mener de vraies études en concertant les gens ? Il ne suffit pas de placarder des petites affichettes pour donner rendez-vous aux gens à 6 heures du matin dans un local, mais il faut aller parler aux gens, leurs demander ce qu'ils veulent, créer des Conseils d'habitants pour savoir ce qu'ils veulent en face de chez eux. C'est cela le respect dans une démocratie. Que le Collège va-t-il concrètement faire pour que pareille situation ne revienne pas dans le futur, pour qu'un autre chantier ne soit pas annoncé du jour au lendemain dans la presse, pour que cela n'arrive plus à Anderlecht car c'est récurrent depuis plusieurs mois, et pas que pour l'annonce des chantiers.

M. GORI :

Depuis ce lundi 17 novembre 2025, un chantier majeur décidé par la Région bruxelloise, porté par le groupe « ECOLO-GROEN » et la Ministre Elke Vanden Brandt, a débuté sur la chaussée de Mons aux abords de la rue Van Lint. Tous les habitants ont été confronté à un embouteillage chaotique, y compris dans les rues secondaires et des services d'urgence ont eu du mal à progresser. C'est une incompréhension totale parce qu'il y a eu un manque total de communication.

Quelles sont les mesures immédiates que la Commune peut demander à la Région pour garantir la circulation des habitants et l'accès des services d'urgence durant toute la durée de ce chantier régional, s'il ne peut pas être suspendu ? Le Collège peut-il **interpeller fermement** la Ministre Vanden Brandt afin d'obtenir, au minimum, la réouverture du pont Marchand, lieu indispensable comme voie alternative pour éviter l'asphyxie du quartier ? Quelles actions la Commune va-t-elle entreprendre pour assurer une information plus anticipée et transparente, afin que les riverains ne revivent pas le sentiment de malaise et d'abandon déjà vécu lors de "Good Move 1", sentiment qui se ravive aujourd'hui avec ce nouveau projet régional ?

F. LAANAN :

Comme l'ont dit mes collègues, nous avons tous été fort meurtris de ce que nous avons vécu en termes de mobilité ce début de semaine, et il est vrai qu'il y a des questions à se poser. Il faut rappeler que c'est un projet de la Région bruxelloise qui a obtenu un permis, certes après avoir reçu l'avis de la Commune d'Anderlecht, car cette voirie nécessite effectivement des travaux. Je pense que personne ne pourrait dire qu'on devrait laisser la situation telle qu'elle est car il y a dans les sous-sols de ces voiries des problèmes qui pourraient entraîner une insécurité bien plus grave que ce que nous connaissons.

Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet, beaucoup de membres de la majorité ou de l'opposition ont pris position sur les réseaux sociaux concernant ce projet initié il y a quelques années. Ce projet n'a peut-être pas fait l'objet de la meilleure concertation possible puisque certains partenaires essentiels n'ont pas été suffisamment consultés, comme le Président du « Foyer anderlechtois » et les habitants. Il est certain que lorsqu'il n'y a pas de concertation avec la Commune ou avec les habitants, cela engendre le chaos qu'on a connu.

J'ai entendu le Bourgmestre dire précisément qu'il souhaitait recevoir un contact de la Ministre régionale de la « Mobilité » pour voir avec elle la raison pour laquelle la Commune n'a pas vraiment été associée. Cette dernière a presque découvert inopinément que ce chantier allait être mis en place par des fermetures de voirie qui empêcheraient quoi que ce soit de passer, y compris les véhicules d'urgence, ce qui est tout à fait inacceptable. Comment le Collège peut-il faire en sorte que les citoyens continuent à se mouvoir, surtout lorsqu'on sait que ce chantier ne va pas s'arrêter.

Vu que le chantier est régional, je suppose qu'il y a des conditions de marché public spécifiques. Le Collège connaît-il ces contraintes et ce que ça va coûter à la Région si on le suspendait ou on l'arrêtait tout simplement. Je pense que dans le cadre des marchés publics il y a des règles financières de condamnation et d'astreinte à l'égard du partenaire et du pouvoir public qui interrompt, pour une raison ou une autre, un chantier. Vu la situation financière de la Commune, je ne souhaiterais pas que ce type de mesure nous tombe dessus.

J'entends la colère des habitants et je la comprends car tout le monde a subi ce qui s'est passé il y a quelques jours. Je voudrais vraiment que tout le monde se mette autour de la table, toutes les personnes concernées, tous partenaires publics et privés concernés par ce chantier qui va durer longtemps. Il faut, au minimum, y associer les comités de quartier et les représentants des habitants, parce que c'est le minimum en fait. J'espère en tout cas obtenir des réponses du collège.

C. CHERFAN :

À un certain moment, il faut arrêter de prendre les Anderlechtois pour des idiots, les travaux à la chaussée de Mons et au square Albert c'est du grand n'importe quoi, des travaux incohérents et sans aucune logique. On bloque un quartier entier, on étouffe les commerçants et on pourrit la vie des habitants car les décisions sont prises dans un bureau par des gens qui ne mettent jamais les pieds sur le terrain....

(C. CHERFAN s'interrompt car le public se met à chahuter dans la salle).

Monsieur le Président :

Peut aller au bout du raisonnement s'il vous plaît car, à ce rythme-là, on n'aura pas de réponse avant longtemps. Essayons de travailler sérieusement. J'ai demandé à chacun de faire un effort car vous êtes tous venus pour recevoir une réponse. Faisons en sorte qu'on puisse respecter les prises de parole des Conseillers et qu'ils ne soient pas interrompues à chaque instant.

C. CHERFAN :

Je vais le dire clairement, que vous soyez de gauche, de droite, écologiste ou autre, laissez les Anderlechtois tranquilles ! A part les laisser vivre dans l'insécurité totale, leur imposer des conditions de vie infernales, les laisser dans des logements sales et insalubres, leur offrir des salaires misérables et une précarité qui explose, que fait-on pour eux ? Rien, absolument rien !

Arrêtez de jouer aux politiciens parfaits, cesser vos combats idéologiques ridicules et vos guerres entre partis qui ne servent que vos carrières. Arrangez-vous entre vous mais arrêtez de détruire la vie des Anderlechtois avec vos décisions absurdes car les gens n'en peuvent plus, ils ne comprennent plus, ils sont fatigués de payer le prix de vos erreurs, de vos caprices et de vos chantiers mal foutus.

La réalité est simple, Anderlecht n'est pas votre terrain de jeu, ce n'est pas votre expérimentation, ni vos tests politiques. Vous jouez avec la vie des habitants, leur quotidien, leur quartier. Vous êtes en train d'abîmer la commune !

S. BENNANI :

Depuis lundi, on n'a pas pu échapper au chaos que nous vivons avec les aménagements décidés par la Région. Peut-être faudrait-il revenir à la genèse de ce projet porté par le Gouvernement bruxellois qui a proposé un plan pour lequel la Commune a remis un avis favorable moyennant, j'insiste, certaines conditions.

Parmi les conditions, il y a la non-suppression de places de stationnement. Mais, force est de constater que la Région est maître d'œuvre, c'est donc elle qui décide car il s'agit de ses voiries. Anderlecht, compte 145 km de voiries communales et 45 km de voiries régionales.

C'est pourquoi nous demandons officiellement à Madame Vanden Brandt de suspendre ce chantier qui crée encore plus de chaos, ainsi que de reprendre la consultation avec les citoyens. Surtout, le projet de piétonnier tel qu'il avait été imaginé ne peut plus être d'actualité aujourd'hui car, je suis navrée de le dire, Anderlecht est la capitale du narcotrafic. Avec ce projet, on est en train de créer un nouveau « hotspot ». En conséquence, il faut absolument revoir le projet de toute urgence.

Monsieur le Président :

Je demande au public de se calmer ! Il n'y a pas cinquante manières de procéder : soit on le fait avec vous les habitants, soit il va falloir interrompre les travaux. Est-ce cela que vous voulez ? La Conseillère peut-elle aller jusqu'au bout de son exposé ? Je demande du respect et du silence car la situation devient impossible et ingérable. Le but de cette discussion est de proposer une solution pas de vociférer. Je demande le silence ! On est au Conseil communal ici et je ne pense

pas que des solutions vont émerger dans le chaos, je suis même sûr du contraire. Alors il est dans l'intérêt de tous que cette séance aille à son terme. Je le répète en ayant beaucoup de respect pour chacun, parce qu'il est dans l'intérêt de tous que nous puissions progresser.

N. KAMMACHI :

À toutes les personnes ici qui sont venues ce soir, je tenais à dire qu'à partir du moment où on sait que des voiries nécessitent le remplacement des rails de tram et des égouts, que des zones sont connues pour générer énormément d'accidents, c'est bien le rôle de la commune de faire en sorte de trouver des financements pour procéder aux travaux. Mon message est très clair, à un moment donné, lorsqu'on fait des travaux, une organisation doit être établie. J'ai entendu beaucoup de choses aujourd'hui, dont celle que les écologistes sont responsables de ce qui s'est passé lundi au sujet de ces voiries. Je souligne que je siége dans l'opposition, je ne suis donc pas aux manettes mais, si j'avais encore été échevin des « CRU », puisqu'on parle beaucoup de « Mobilité » mais que cela concerne également la « Rénovation urbaine », dont Monsieur Mostefa est devenu l'échevin....

L. MOSTEFA :

Tu mens aussi bien que Georges-Louis Bouchez.

Monsieur le Président :

Arrêtez ! Evitons le cirque intégral !

N. KAMMACHI :

Ma question est très simple : comment se fait-il qu'on n'ait pas informé le nouveau Collège alors que cela fait un an qu'on sait que des travaux seront mis en place. Comment se fait-il que rien ne soit coordonné ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui on demande l'arrêt du chantier et non il y a un an ?

Monsieur le Président :

Excusez-moi, mais on dérive vers du cirque. L'image de notre Commune doit être préservée aussi vers l'extérieur mais celle qu'on donne ce soir n'est franchement pas bonne. La détermination qui doit être portée doit nécessairement dans le calme. Je demande que chacun, quelles que soient ses émotions, prenne sur lui pour faire en sorte qu'on termine cette prise de parole de manière digne.

N. KAMMACHI :

Maintenant que les travaux ont débuté, la question est de savoir comment le Collège va reprendre la main pour adapter ce projet et minimiser l'impact sur les victimes des nuisances engendrées ? Je tiens à rappeler ici que plusieurs Conseillers ont mentionné que la responsabilité n'est pas communale, mais que la Commune avait toutefois validé le permis, et j'assume cela car nous l'avons validé ensemble, nous l'avons assumé ensemble. Force est de constater qu'il faut

reconnaître son erreur et qu'il faut la rectifier en mettant autour de la table tous les acteurs concernés pour faire en sorte d'éviter le chaos que nous connu lundi.

Monsieur le Président :

Je rappelle aux Conseillers qu'ils ne doivent pas s'adresser directement aux membres du public, c'est stipulé dans notre règlement d'ordre intérieur.

M. OUALAOUCH :

Je vais essayer de terminer par une parole de sagesse pour qu'on essaie d'avancer. En réalité, tout le monde pensait que ce projet avait été mis aux oubliettes mais on s'est réveillé un matin et on a vu qu'une route était fermée, ce qui a provoqué un embouteillage pendant 1h30. Si tout le monde veut la suspension des travaux, pour moi c'est OK. Mais va-t-on encore faire des réunions, va-t-on essayer de trouver une solution, va-t-on vraiment déboucher sur du concret ?

Je vous propose que la Ministre Vanden Brandt se déplace au rond-point de Cureghem, en voiture. Peut-être après avoir été coincée pendant 1h30 dans les embouteillages, elle changera d'avis. Si cette solution ne fonctionne pas, je propose hypothétiquement, mais peut-être que cela fonctionnera légalement, un passage en force par une ordonnance du Bourgmestre pour atteinte à la sécurité publique. Je justifie cette proposition par le fait qu'on ait vu, par exemple, des services de secours bloqués dans les embouteillages, ce qui est peut-être un argumentaire en ce sens.

B. CHIH :

J'ai entendu, lu et vu les différentes sorties de la majorité dans la presse. Elle se rejoint pour apporter certaines rectifications au plan, notamment en termes de stationnement, mais aussi pour travailler sur la mise en place d'un double sens au niveau de la chaussée de Mons. On peut effectivement se rejoindre sur certains éléments. Mais j'ai cru aussi comprendre que la majorité souhaitait malgré tout avancer sur la rénovation du pont de Cureghem, qu'elle ne remet pas en question le chantier des égouts, ni les rails de tram. Je souhaite savoir, concernant les deux ou trois chantiers planifiés, combien de temps prendront les chantiers sur lesquels la majorité est d'accord.

J. DIALINAS :

J'aimerais rappeler que ce chaos trouve son origine dans la précédente législature et que les représentants écologistes qui étaient dans cette législature, même s'ils ne sont plus dans la majorité, ont le devoir d'informer leur ministre régionale que le projet ne correspond pas à la réalité du terrain. J'imagine que ces derniers ne l'ont pas fait parce que Madame Vanden Brandt a encore porté ce projet sur Cureghem. Cureghem vit le chaos mais il n'y a pas que ce quartier car les embouteillages remontent jusqu'à Bizet et les véhicules ont mis 1h30 pour traverser Cureghem, ce qui correspond au temps pour aller à la côte.

Les écologistes viennent encore faire leur cinéma auprès des gens mais n'assument pas leur erreur car ceux de la précédente législature n'ont vraiment pas joué leur rôle pour aller voir la ministre et dire que ce projet ne correspond pas au quartier ! On a hérité d'une commune sale et

en insécurité et il n'y a pas de quoi s'en pavaner. Il n'y a pas de quoi venir dire « *ce n'est pas notre faute* », car ils en sont responsables. Je n'ai pas peur de dire que les écologistes sont responsables de ce chaos.

N. EL ARBAOUI :

Lors du projet « Good Move », il y avait dans la majorité le « PS », « Écolo », « Défi », « Groen », « Open VLD » et « Vooruit ». « GROEN » n'était donc pas seul ! Aujourd'hui, des gens de la majorité sont aussi responsables de « Good Move ».

M. KHAZRI :

On constate depuis quelques années une politique et une vision de la mobilité déconnectée du terrain et des citoyens. On impose des plans, on décide depuis les Cabinets, depuis la Région, et ensuite on vient expliquer aux habitants que c'est un fait accompli. Ce n'est pas de la participation citoyenne ni de la concertation, c'est de l'arrogance politique.

À Cureghem, les habitants ne demandent pas de privilège et ils demandent juste à être écoutés. Je comprends donc leur colère et qu'on considère Cureghem comme un laboratoire. Ils demandent qu'on les écoute et qu'on reconnaisse leurs contraintes, leurs réalités, leur quotidien difficile, dans un quartier dense, vivant et parfois si fragile.

Un plan de circulation n'est pas une ligne ou un petit point qu'on met sur une carte et qu'on impose. Il ne faut pas oublier qu'il y a des gens et des familles et que cela a un impact direct sur leur trajet vers l'école ou vers le travail, sur l'accès aux commerces, sur les personnes âgées ou à mobilité réduite, à qui on ne pense pas. Cela a un impact sur la sécurité des enfants. Pourtant, on impose tout cela sans réelle concertation, sans dialogue, sans transparence. Les gens en ont marre. J'ai aussi habité ce quartier qui, à l'époque, commençait à la rue Wayez. Je me rappelle, étant jeune, de cette banderole qui m'a toujours marqué et fait du mal car on considérait alors qu'Anderlecht, c'était à partir de la rue Wayez. Cureghem est devenu un quartier piteux.

Je demande que la Commune, le Bourgmestre, le Collège, s'oppose à ce plan car il n'y a pas eu de véritable concertation citoyenne mais bien de l'arrogance politique. La mobilité doit se construire avec les citoyens, jamais contre eux, on se doit de les écouter. S'il n'y a pas d'adhésion à ce plan, il n'y a pas de légitimité. Il faut donc le suspendre. Les habitants ne sont pas contre le changement, ils sont contre le fait de ne pas avoir été concertés. Quand on respecte les citoyens, on leur explique et on construit avec eux, c'est alors que les choses deviennent possibles. Ce qui leur pose problème, c'est la méthode utilisée et ils en ont marre.

A. MERTENS :

J'habite depuis 61 ans à Anderlecht. Je veux être fier de ma commune mais je ne le suis plus. Il y a 12 ans, j'étais Conseillère du CPAS, Conseillère de police et Conseillère communale mais lors de la précédente législature, je n'ai pas siégé, ce qui ne m'a pas empêché de suivre l'évolution des séances du Conseil communal. Je me suis dit que si je me relance en politique, c'est parce que je crois en la politique, celle qui est la voix du peuple, celle qui écoute les gens. Il n'y a pas que Cureghem dans la commune, il y en a d'autres comme La Roue ou Peterbos, où moi j'habite.

Là aussi, on n'écoute pas les habitants. Lors des réunions de concertation, on vient avec des plans pour faire des choses bien dans la commune, mais on n'écoute pas les gens. Après, lorsque « GROEN » ou n'importe quelle couleur politique vient dire *« j'ai fait une consultation et j'en suis fière »*, il faut en tous cas essayer de faire quelque chose de bien. Madame Müller-Hübsch n'a jamais fait de vraie concertation et, si elle en faisait une, elle écoutait une demi-heure, une heure tout au plus, puis elle partait, elle continuait son plan.

Je lui ai alors demandé : *« Es-tu du même parti que Madame Vanden Brandt ? »* Elle ne m'a pas répondu et m'a simplement dit : *« Anne, ce que tu m'as dit lors de la réunion ne m'a pas aidée. Je ne suis pas là pour t'aider, je suis ici pour aider Anderlecht et non vos simples idées qui ne prennent rien en compte »*.

Alors, arrêtons ce cinéma. Le projet est régional, j'en suis sûre, mais la Commune aussi a donné son avis lors de la précédente législature. Maintenant, on doit assumer parce que dans le futur on va peut-être encore voir naître d'autres plans régionaux ou autre chose.

Il est important pour nous tous de se rendre compte de l'état de la situation. Une fois que quelque chose se passe, la presse s'en empare au lieu de prendre les choses importantes dans notre commune. Il n'y a plus que ça. Au niveau national, que notre commune est-elle devenue ? Non, je n'en suis plus fière. Je veux être fier de siéger mais en faisant du travail convenable. Cela signifie que, quelle que soit la couleur politique, il faut faire ce qu'il y a à faire. Ça veut dire écouter les gens pour l'intérêt général, pour nos couleurs à nous tous. C'est important de le répéter à la majorité et à l'opposition, pour qu'elles sachent pourquoi on est là : *« pour notre couleur, on est là pour Anderlecht »*.

F. BEN HADDOU :

Je souhaite que le porte-parole des citoyens puisse prendre la parole.

A. HUSNAIN :

Aujourd'hui, les habitants sont là pour une seule chose : la suspension du plan « Good Move 2 ». Ils sont peut-être là à 300, mais demain ils seront peut-être à 3000. Cela ne va pas s'arrêter tant que « Good Move 2 » ne sera pas suspendu. J'invite ainsi le Conseil à suspendre ce plan.

Monsieur le Président :

Y a-t-il encore un Conseiller communal qui souhaite s'exprimer ?

Non monsieur, je n'ai été saisi d'aucune demande de parole de la part des habitants à ce sujet. Le règlement n'autorise normalement pas, s'il n'y a pas de demande de parole des habitants, de la leur céder, mais j'ai parfaitement compris que, dans un mouvement d'apaisement et pour éviter, une fois de plus, des problèmes, vous vous êtes déjà emparé du micro. Je vous propose ainsi de nous dire quelques mots en condensant vos propos. Je vous donne cinq minutes de temps de parole, de façon exceptionnelle, et dans un but d'apaisement. Cependant, très franchement, il aurait été préférable qu'une interpellation citoyenne soit déposée, comme c'est la règle. Je demande en conséquence le silence et le respect pour l'ensemble des élus, qu'ils vous plaisent ou pas, ils sont là et ils méritent le respect.

Le représentant des habitants :

Premièrement, le but de ne pas d'introduire une interpellation citoyenne, car on n'a pas eu le temps de le faire. Vu les événements, il était impossible d'introduire une interpellation citoyenne.

Revenons à la genèse de l'histoire. Le 19 octobre 2023, nous étions dans cette salle. Vous étiez tous là, sauf la « Team Fouad Ahidar », et nous vous avons remis une pétition de 3.000 signatures pour vous dire qu'après l'échec et le cauchemar du plan « Good Move », on ne voulait pas revivre un « Good Move 2 ». Monsieur Cumps, descendu sur la place du Conseil, nous a dit : « *La prochaine fois, on vous écoutera dès qu'il y aura un projet de mobilité* ». Je parle ici au nom de quatre comités : le « Comité de Cureghem », le « Comité de Clemenceau », le « Comité des Commerçants » et le « Comité Non au plan Good Move pour Anderlecht ».

(Le public chahute et vocifère).

Monsieur le Président :

Toutes les concessions prises pour en faire en sorte que les choses se passent bien doivent-elles nécessairement se terminer par des cris ?

Le représentant des habitants :

Il n'y a pas de cris, ni d'applaudissements... il y a une colère de la part des habitants !

Le 19 octobre 2023, on vous a remis, ici même, 3.000 signatures, ce qui n'est pas rien, c'est une consultation citoyenne, il n'y a pas d'autre mot. C'est cela qu'on appelle « processus démocratique ». Je pense qu'on est ici dans un lieu où la démocratie doit être respectée.

La première chose sur laquelle vous avez fauté, est qu'après notre pétition et tout ce qu'on a fait, vous nous avez oubliés pendant deux ans. Je ne peux entendre « *on n'était pas au courant* » car il est impossible de ne pas être au courant que des travaux vont commencer le 17 novembre. Même moi, dans mon petit boulot, on me prévient deux ou trois semaines à l'avance pour une réunion. À un moment donné, il va falloir prendre ses responsabilités en la matière !

Trois milles signatures de citoyens, ce n'est pas rien mais, après un « Good Move 1 » cauchemardesque on n'en a pas tenu compte. Lors de la séance du 19 octobre 2023 le Collège a terminé l'interpellation de Monsieur Ouamarah par : « *On vous a écouté, on vous a écouté* ». Ainsi, je veux qu'on arrête de dire qu'on va concerter les habitants car, en fait, vous ne nous concertez pas. Il faut dire les choses comme elles sont ! Au contraire, vous avez fait votre petite cuisine interne.

La Commune est sous tutelle car elle n'a pas de financement, mais si la Région pouvait déposer quelques euros, cela permettrait d'aménager certains endroits, ce qui nous ferait du bien car, nous, on ne peut pas se permettre ces travaux.

Deuxième chose très importante, vous rendez-vous compte qu'à l'heure actuelle, on n'a toujours pas de Gouvernement régional, que la majorité des travaux sont suspendus ou postposer aux

calendes grecques, y compris ceux du quartier Brustin, ceux des tunnels, par exemple, faute de financement.

Dans cinq mois, il y aura « shutdown » à Bruxelles, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de financement, même pas pour payer les fonctionnaires bruxellois ! En revanche, pour procéder aux travaux à la chaussée de Mons et au square Vandervelde, là il n'y a pas de problème, il y a de l'argent. C'est là que le bât blesse ! A un moment ou un autre, on croit qu'on est invisible et inexistant à Cureghem.

Il va falloir prendre vos responsabilités car il y a un an les gens vous ont élus pour porter leur parole, pas la vôtre. Ce n'est pas votre parole qu'on vous a demandé, c'est leur parole. Ils vous ont élus pour qu'on les représente. Ce qu'ils vous demandent aujourd'hui n'est pas énorme. Alors, arrêtez de rejeter la faute sur la Région car vous avez donné un avis favorable. Vous auriez plutôt dû donner un avis favorable pour le pont Marchand qui est toujours fermé. On a dit qu'il y avait des conditions mais si elles ne sont pas respectées, la Commune doit arrêter. Allez-vous vous aplatir devant la Région ? A un moment ou un autre, il va falloir prendre vos responsabilités.

En tant que représentants élus, vous êtes là pour vos administrés, pour ceux qui vous payent, des gens qui se lèvent à 4 heures du matin alors qu'il n'y a pas encore de transport en commun et qui sont obligés de prendre leur voiture. La voiture est une nécessité et non un luxe, ils en ont besoin pour aller travailler. Bientôt, la majorité des personnes vont être exclues du chômage, elles seront les premières impactées. Ces personnes qui ont un petit espoir de vie se le verront retiré et ceux qui ont une petite voiture, ne pourront même pas l'entretenir. Est-ce cela que vous appelez écouter vos citoyens ? Si vous les écoutiez, vous auriez déjà pris la décision de dire qu'on arrête tout ça, avant même qu'il y ait le « Good Move 2 ».

Et je termine par ceci : j'ai pris mes renseignements, Monsieur le Bourgmestre, vous pouvez arrêter les travaux parce qu'il y a un problème de sécurité dans votre commune, et c'est une condition valable. C'est entre vos mains, Monsieur Cumps, vous pouvez dès ce soir faire arrêter les travaux !

Madame l'Échevine BENMRAH :

Je remercie la Conseillère communale pour son interpellation ainsi que tous les Conseillers communaux. Avant de répondre à toutes les questions, je voudrais juste dire en tant qu'échevine de la « Mobilité » et de « l'Egalité des Chances que je tiens à lancer un appel au calme.

Madame l'Échevine BENMRAH donne lecture du texte suivant :
Mevrouw schepen BENMRAH leest de volgende tekst voor:

D'abord, ce dossier illustre qu'il est essentiel de véritablement associer les habitants et les commerçants à des chantiers qui ont un impact important sur leur mobilité et leur activité. A l'avenir et comme je le fais depuis mon arrivée en fonction, je souhaite que ceux et celles qui vivent dans les quartiers soient acteurs des réaménagements de l'espace public.

Ensuite, je regrette que le Gouvernement régional, en affaire courante et en difficultés financières, ait persisté à poursuivre un projet mal ficelé et qui est resté sourd aux préoccupations des

habitants. Déjà en 2023, Gaëtan Van Goidsenhoven, s'en était inquiété ici même. Cette alerte est restée sans suite.

Certes, une consultation a eu lieu entre 2021 et 2024, via des interviews sur le terrain, une promenade guidée, une enquête publique et une Commission de Concertation mais elle n'a pas porté ses fruits. Vu l'ampleur des travaux et la suppression massive de places de parking, une consultation plus poussée, notamment en y associant le « Foyer Anderlechtois », aurait dû être mise en place.

Il y a bien eu une étude de mobilité menée par « Bruxelles-Mobilité » qui semble avoir totalement minimisé les réalités de terrain, ce qui d'ailleurs pose question sur la qualité de ces études.

La « STIB » et « De Lijn » ont été informés des phases de chantiers et « Bruxelles-Mobilité » tient compte de leurs exigences en termes de déviations.

Bien que les travaux affectent une voirie régionale, de la compétence exclusive de la Région de Bruxelles-Capitale, j'ai lancé une « task force » avec mes Collègues concernés, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs Mostefa et Milquet.

En concertation avec Madame la Ministre Van den Brandt et les différents services concernés, régionaux et communaux, nous avons convenu d'agir en deux phases.

D'abord et en urgence, adapter le chantier au niveau du carrefour Van den Bruggen et de la Digue du Canal afin de limiter fortement les embarras de circulation.

Ensuite dans une seconde phase, mais sans tarder, pour les autres tronçons dont le square Albert 1^{er}, réanalyser, repenser et réformer le projet et le permis. A cette occasion, les préoccupations exprimées par les habitants et les commerçants du quartier surtout en matière d'emplacements de parking guideront la position des représentants du Collège dans ce dossier.

Monsieur le Bourgmestre :

C'est peut dire que le réaménagement de cette partie de la chaussée de Mons et des squares Albert 1^{er} et Vandervelde fait actuellement polémique. J'ai lu beaucoup de prises de position sur les réseaux sociaux. J'ai pour ma part souhaité respecter notre institution, le Conseil communal, en lui réservant la primeur de mon expression publique.

Il faut avant tout le rappeler, comme cela a été fait par plusieurs intervenants, il s'agit d'un projet régional sur une voirie régionale, dans le cadre d'un permis délivré par des autorités régionales, et d'un chantier coordonné, n'en déplaise à N. KAMMACHI, par les autorités régionales.

Dans le cadre du processus d'octroi du permis, la loi prévoit que la Commune donne son avis, dont la Région ne doit pas forcément tenir compte. Nous avons remis, il y a deux ans, un avis favorable conditionnel. Cet avis était favorable parce qu'un chantier d'ampleur à cet endroit est indispensable : les égouts sont dans état pitoyables et risquent à tout moment de s'effondrer, parce que les rails du tram sont en fin de vie et qu'il faut les remplacer pour assurer la continuité du passage du tram 81. Et enfin, parce que depuis huit ans, il y a sur le pont du canal ce qu'on appelle un aménagement temporaire fait de blocs de béton. À part les navetteurs qui ne font que

traverser notre commune, je me demande bien qui peut vouloir souhaiter maintenir cette situation encore pendant de nombreuses années.

Plutôt que de regretter que notre Commune puisse bénéficier des derniers investissements de « Bruxelles Mobilité » sur le territoire régional avant une longue période de disette, il me semble au contraire qu'il faut s'en réjouir. Il faut se réjouir du fait que nous puissions bénéficier d'investissements importants. On se plaint trop souvent que les investissements régionaux sont principalement concentrés au centre de la Région, au détriment des communes périphériques, dont la nôtre. Qui ne s'est jamais plaint de l'état lamentable de la chaussée de Mons et de la chaussée de Ninove ? Je m'en réjouis, je m'en réjouis.

Mais il est vrai que le dossier pose un problème à trois titres. Les mesures d'accompagnement du chantier débuté ce lundi sont très insuffisantes et ce fut particulièrement le chaos lundi à certaines heures de la journée. En ce qui concerne la version définitive après chantier, il y a deux autres types de problèmes. Le premier est la mise en sens unique de la chaussée de Mons entre le square Albert 1^{er} et le canal. Le deuxième problème du projet tel que défini, est **la diminution** beaucoup trop importante **du nombre de places de stationnement**.

Que ce soit parmi le public, parmi les Conseillers communaux, voire parmi les membres du Collège, certains réclament l'arrêt du chantier. A partir du moment où c'est un chantier régional, la Commune n'a aucune relation avec l'entrepreneur, seul le maître d'ouvrage, la Région, peut donner ce type d'instruction. Toute interruption ou arrêt définitif d'un chantier, dans le cadre de la loi sur les marchés publics, mènerait à devoir payer des dommages et intérêts conséquents à l'entrepreneur, ce qui a chiffré par la Région à hauteur de 200.000€ d'indemnités par mois.

(le public chahute et vocifère, le plancher de la salle du Conseil tremble car le public tape du pied)

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît...

On va devoir suspendre la séance.

Je suspends la séance !

Monsieur le Bourgmestre :

Il ne me semble pas qu'il soit intéressant de faire peser cela sur le contribuable bruxellois, voir anderlechtois. Aussi, vu la situation financière de la Région, arrêter le chantier est la garantie qu'on conservera cette situation provisoire pendant de très nombreuses années, ce qui est indigne pour notre commune et pour ses habitants.

Monsieur le Président :

La séance est suspendue, dois-je le répéter !

Monsieur le Bourgmestre :

Le Conseil communal pourrait voter une motion demandant à la Région d'arrêter ce chantier, et on pourrait lâchement, j'ose le dire devant les manifestants, dire « *ce n'est pas moi, c'est l'autre* », mais ça ne changera rien au quotidien, ni aux raisons évoquées qui feront en sorte que ce dossier pourrait être amélioré.

Monsieur le Président :

Je rappelle aux uns et aux autres que la séance est suspendue !

Monsieur le Bourgmestre :

Monsieur le Président, si vous me laissez terminer, j'expliquerai ce qui est prévu.

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, je demande le calme, on ne sait pas débattre dans ce chahut et dans ces appels à la violence. Je demande le calme. J'ai permis une prise de parole qui est pourtant non permise dans le Règlement d'Ordre intérieur, on a fait une exception de sorte que le débat soit priorisé ce soir. Je pense que c'est bien la preuve qu'il y a du respect, de l'écoute et de l'intérêt pour ce sujet, qu'il y a une volonté d'agir et d'apporter des solutions, qu'il y a une preuve d'engagement, tout cela de manière exceptionnelle.

Je ne demande pas qu'on trouve matière à nous applaudir mais tout du moins qu'on comprenne néanmoins que nous avons fait un certain nombre de gestes pour que ce débat puisse avoir lieu, pour qu'en dehors des règles normales, on puisse entendre parler les diverses parties. Il est important que si nous voulons trouver des solutions, il faut se retrouver tous autour d'une table et si nous renversons la table, il n'y aura pas de solution !

Je propose que le Bourgmestre termine son intervention pour qu'on puisse reprendre la séance dans des conditions acceptables. Mon rôle n'est pas facile, je suis Président de séance et tout le monde doit comprendre qu'il est de mon devoir de garder un minimum de sérénité et de respect.

Monsieur le Bourgmestre :

Je disais que l'on pourrait faire voter une motion par notre Conseil communal demandant à la Région d'arrêter ce chantier. On pourrait lâchement prendre cette décision et déclarant « *vous voyez, on vous a compris* », mais rien ne changerait en pratique puisque ce n'est pas nous qui décidons. Moi, vous mentir, ce n'est pas mon style de travail. ! J'essaie d'obtenir des choses concrètes ! J'ai rencontré la ministre hier et nous avons convenu de deux choses.

La première chose, comme Madame l'Echevine BENMRAH l'a dit, nous allons voir lundi prochain avec les techniciens pour mettre en place un autre plan de circulation durant la phase du chantier. J'ai pour ma part demandé à la ministre qu'on dévie la circulation non plus en sortie de ville, c'est-à-dire vers la rue du Collecteur, mais sur la chaussée de Mons et qu'on rouvre le pont en dessous du chemin de fer pour fluidifier l'arrivée entre les squares Albert et Vandervelde, c'est-à-dire le rond-point. J'ai demandé cela et ce sera analysé lundi prochain.

La deuxième chose que nous avons convenu avec la ministre est que, puisque pour l'instant le chantier n'est pas dans une phase polémique du côté du quai Fernand Desmets où il n'y a pas de grosses difficultés pour les habitants, malgré le fait qu'il va durer encore quelques mois, nous avons convenu que nous allions profiter de cette période pour se remettre autour de la table et pour rediscuter des deux gros points problématiques : le déficit de stationnement et les flux de circulation. Nous démarrerons ces discussions non pas dans plusieurs semaines, ni plusieurs mois, mais **la semaine prochaine**, avec une délégation du Collège et une délégation de la Région. Pour ma part, je plaiderai pour ce que je défends depuis trois ans.

Même si on n'a pas été entendu par la Région, c'est ce que nous plaitions depuis le début : remettre dans la phase définitive la circulation automobile dans les deux sens sur la chaussée de Mons entre le square Albert et le canal, cela pour éviter les actuels détours par la rue du Collecteur qui compliquent fortement les choses, qui créent une pression trop importante dans une petite rue où il y a par ailleurs de plus en plus de logements.

Les prochaines semaines seront donc l'occasion de relancer la concertation avec la Région afin d'apporter des solutions équilibrées au bénéfice de tous les modes de déplacement, en défendant en particulier les habitants du quartier. Je pense que la meilleure manière de défendre les intérêts de tous les habitants du quartier, c'est de faire en sorte que les comités de quartier, les comités d'habitants puissent nous accompagner dans cette démarche de la manière la plus régulière possible.

P. POLANCO :

Monsieur le Bourgmestre vient de proposer justement qu'il voulait plus de concertation avec les habitants. Ne commencerait-on pas ici, aujourd'hui, en écoutant les questions qu'ils ont à poser ? Je pense qu'on n'a pas reçu de réponses à toutes les questions posées, ni à l'interpellation des citoyens.

Monsieur le Président :

Il ne s'agit pas d'être d'accord ou pas d'accord. Je pense en effet qu'il faut de la concertation, mais j'estime aussi qu'il vaudrait mieux organiser une réunion dédiée à cette question pour traiter ce sujet de façon sérieuse, avec les techniciens, pour vous fournir toutes les réponses sans délai. Inévitablement, ce qui va aboutir ce soir c'est de la frustration. Dans le chahut de ce soir, nous n'aurons pas l'ensemble des réponses.

Je note un volontarisme partagé par le Collège et par l'ensemble du Conseil, pour trouver des solutions et pour considérer que la situation actuelle est inacceptable et ne peut pas perdurer, que des mesures doivent être prises urgemment et structurellement, par rapport aux différentes phases de ce chantier. Pour arriver à cela, j'estime qu'il faut organiser une réunion spécialement dédiée à ce sujet, en nous entourant des personnes nécessaires, et surtout en présence de la Région.

Monsieur le Bourgmestre :

Mais nous n'avons pas les réponses, c'est la Région qui les a, c n'est pourtant pas compliqué à comprendre ! On doit faire une rencontre avec la Région !

Monsieur le Président :

Écoutez, je crains malheureusement que ce soir il sera difficile de progresser encore beaucoup. L'engagement a été donné d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion pour solutionner ce problème, en présence de la Commune, de ses techniciens, de la Région et des habitants, pas seulement pour rassurer les habitants, mais pour trouver une solution structurelle ! C'est aujourd'hui que cela commence par cet engagement : le Collège approuve l'idée de rencontrer dans les meilleurs délais, les représentants des habitants lors d'une réunion qui permettra de déboucher sur des solutions concrètes et de tourner la page de ce « Good Move » qui a traumatisé, encore à ce jour, notre commune. Il est difficile de prolonger davantage les débats ce soir, faute de moyens effectifs pour fournir des réponses et des solutions précises.

Aujourd'hui, la colère des habitants s'exprime, mais je veux que nous puissions dire, dans quelques semaines, comme ce fut d'ailleurs le cas en 2022, que c'est le début d'un changement profond, en termes de mobilité et d'aménagement public, mais aussi en termes de gouvernance. Ce qui vous est ici adressé, est une invitation à vous mettre autour de la table et à construire un projet digne de votre quartier, de vos aspirations mais aussi de cette commune de 130.000 habitants.

Je veux bien vous donner quelques instants de réplique, mais vous aurez compris qu'on ne va pas pouvoir commencer un jeu de « questions-réponses » ce soir car on risque de raconter des inepties, et je ne veux pas qu'on raconte n'importe quoi juste pour avoir la paix.

Le 1^{er} représentant des habitants :

J'entends bien que, comme vous n'avez pas assuré la gestion du projet, vous ne pourrez pas répondre à mes questions techniques. Je vais donc passer aux questions liées à vos compétences. Vous avez mentionné plusieurs fois que vous avez émis certaines conditions. Je vous ai alors demandé à plusieurs reprises « ***qu'avez-vous mis en œuvre dans la législation précédente pour veiller à ce que la Région respecte ces conditions ?*** ». Si vous vous êtes endormi pendant trois ans, il est clair qu'il ne faut pas tenir compte de ces conditions car ce sera trop tard !

Le Collège ou le service « Travaux publics » a-t-il envoyé des courriers ou des e-mails pour assister aux réunions, pour s'assurer que ces conditions étaient suivies, étudiées et analysées, pour déboucher sur un projet cohérent prenant en compte les besoins de tous les citoyens, et pas uniquement quinze cyclistes qui viennent interpellé la Ministre Elke Van den Brandt ? Tout le monde souhaite prendre connaissance de la liste des conditions et des mesures concrètes mises en œuvre. Si rien n'a été entrepris, c'est que vous avez complètement ignoré les citoyens.

Deuxièmement, vous dites que vous allez consulter la Région pour mettre en place un régime de mobilité pendant la phase travaux, ce qui est une compétence purement communale, parce que le flux, quant à lui, il passe par la plateforme « Osiris ». C'est le Bourgmestre qui est responsable de la police et non la Région. C'est donc vous qui avez validé le plan de mobilité.

Visiblement, vous avez fait fi du budget pour engager un superviseur de chantier, alors qu'à Berchem- Sainte-Agathe a désigné un superviseur présent sur tout le temps, alors que son budget est très faible. C'est vous qui avez validé le plan et c'est vous qui signez les autorisations de police,

Monsieur le Bourgmestre ! C'est une compétence communale et non régionale. Etant donné que c'est vous qui validez l'autorisation de police, il faut veiller à ce qu'elle soit pleinement respectée. Etant donné qu'il y a des problèmes de sécurité spécifiquement liés à cette autorisation, vous avez normalement le droit d'arrêter le chantier puisqu'il y a des problèmes de sécurité, puisqu'on ne respecte pas le plan de signalisation. Une ambulance qui ne sait circuler de manière fluide constitue un fait qui déroge aux autorisations passées par la plateforme « Osiris », et ça c'est de votre compétence ! Quant aux aspects techniques du projet, ne vous inquiétez pas, on va rencontrer Madame Van den Brandt, on va discuter autour de la table et on va étudier le plan. Mais, Monsieur le Bourgmestre, en ce qui vous concerne, assumez vos compétences et n'oubliez pas les citoyens !

Le 2^{ème} représentant des habitants :

Lorsqu'elle supprime des places de stationnement, la Région est obligée de les compenser hors voirie. Ici, on va enlever près de 100 places sans aucune compensation. Cela signifie que la personne qui se lève à 4 heures du matin pour se rendre au travail en voiture, car elle n'a pas d'autre alternative, rentrera exténuée chez elle le soir, mais devra aussi tourner en rond sans même peut-être trouver une place parce qu'il n'y a aucune compensation. C'est un gros problème !

Monsieur le Bourgmestre, si vous écoutiez un tant soit peu les administrés qui vous ont donné leurs voix, auriez plus de pouvoir de dire « je vais monter au-dessus », à moins que la Région vous mette la pression !? Monsieur Ahmed Laaouej, vous mets peut-être la pression et c'est peut-être pour cette raison qu'aujourd'hui vous vous dites que « *Van den Brandt va claquer la porte des négociations à cause de Cureghem* », et alors il n'y aura plus du tout de Gouvernement régional.

Monsieur le Président :

Je pense que nous avons été plus que généreux en vous permettant de répliquer sur l'interpellation.

P. POLANCO :

Et moi, je ne peux pas répondre ?

Monsieur le Président :

Non, juste une seule réplique est prévue à cet effet.

P. POLANCO :

Je n'ai pas eu de réponse à certaines de mes questions.

Monsieur le Président :

Je sens que ce sujet va revenir assez régulièrement dans le futur, vous aurez donc encore l'occasion de l'aborder.

P. POLANCO :

J'ai posé des questions au Collège mais je n'ai pas encore entendu ses réponses. **Quand a-t-on su que les travaux commençaient le 17 novembre ? Dans ma profession**, on m'envoie une invitation un mois avant une réunion or, ici, on a un chantier énorme qui commence mais personne n'était au courant ! Madame l'Échevine aurait dû recevoir reçu la date du début de ce chantier. Si elle a préparé ce dossier elle a dû recevoir la date du début du chantier !

Monsieur le Président :

Je pense que les réponses ont été données.

P. POLANCO :

Non, je n'ai pas eu de réponse concernant la date du début du chantier !

Monsieur le Président :

Je sais, malheureusement je ne suis également pas satisfait à 100% de ce qu'on me répond. L'incident est clos ; nous devons progresser dans l'ordre du jour.

P. POLANCO :

L'Echevine de la « Mobilité » fait face à un énorme chantier et elle n'en a pas les dates ! J'ai vu des gens se faire licencier pour moins que ça !